

Extrait du Spyworld Actu

<https://www.spyworld-actu.com/spip.php?article12138>

Projet de loi de finances pour 2010 : Défense - Equipement des forces

- Défense - France -



Date de mise en ligne : jeudi 26 novembre 2009

Spyworld Actu

I.- Sur les données financières

Le projet de loi de finances prévoit une diminution des crédits affectés au programme 146, mais cette diminution n'est pas significative dans la mesure où l'année 2009 a été une année exceptionnelle.

Les crédits de paiement s'établissent à 11,4 milliards d'euros, en diminution de 7,7 % et les autorisations d'engagement s'établissent à 11,75 milliards d'euros en diminution de 44 %, le tout dans le cadre d'une « mission défense » elle-même en diminution de 2,25 % d'une année sur l'autre.

Au sein du P 146, la part des équipements conventionnel (DGA comprise) reste aux environs de 66 % pour les CP et passe à 62 % pour les AE, ce qui représente respectivement 7,6 et 7,3 Mds d'euros.

Ce budget, comme le précédent, traduit un authentique effort en faveur de l'équipement.

Les crédits d'équipement, au périmètre de la LPM, passent de 15,4 milliards d'euros de CP en 2008 à 16,6 en 2009 et à 16,5 en 2010.

La loi de finances pour 2010 est dans la trajectoire financière de la LPM, puisque celle-ci prévoyait un total de crédits de 32,8 milliards d'euros pour la mission défense (hors pension) et nous serons à 32,5 milliards.

L'effort en faveur des équipements repose en partie sur des ressources exceptionnelles soumises à de forts aléas.

Les ressources exceptionnelles n'ont pas été au rendez-vous en 2009. Pour 2010, leur date de réalisation et leur montant restent incertains, en particulier pour les ventes de fréquences hertziennes. L'autorisation de consommer des reports de crédits, le plan de relance et l'impact de la désinflation devraient permettre de limiter le report de charges en fin d'année 2009 à environ 1 milliard d'euros. Toutefois, le risque demeure d'une insuffisance de ressources par rapport aux prévisions de la loi de programmation.

II.- Sur l'exécution des programmes

Les programmes dont l'exécution est satisfaisante

Les programmes liés à la dissuasion nucléaire se déroulent selon les échéances prévues. Une étape majeure dans le renouvellement de nos deux composantes est en passe d'être atteinte avec, à quelques mois d'intervalle, l'entrée en service du missile ASMP/A sur le Mirage 2000N et sur le Rafale, et celle du missile M 51 sur le 4ème

SNLE-NG, le Terrible.

Le programme Rafale est un programme ancien mais qui n'a pas connu de problèmes techniques, ni de dérapages de coûts. Les avions sont assemblés dans l'usine de Bordeaux Mérignac, au rythme de un par mois. Le ministère de la défense a commandé cette année la quatrième tranche, libérant ainsi l'industriel de ses inquiétudes quant au maintien d'une production suffisante.

Le programme VBCI est un programme qui se déroule dans le cadre de la programmation, sans dérapages de coût et qui délivre un produit technologiquement adapté à la satisfaction du besoin.

Les programmes méritant une attention particulière

Le respect des objectifs du Livre blanc en matière de **renseignement spatial**, comme la continuité indispensable des capacités actuelles, exigent le lancement sans retard en 2010 de la réalisation des **satellites d'observation Musis** et de la conception du **satellite d'écoute Ceres**.

Le programme de l'avion de transport militaire A400M. Les problèmes techniques ont été surmontés, moyennant l'étalement des spécifications dans le temps grâce à l'acceptation de trois standards de livraisons. Les spécifications les moins importantes ont été abandonnées. Un premier vol aura lieu en décembre 2009. Le premier avion livré aux forces françaises le sera à la fin 2012, avec quatre ans de retard sur le calendrier initial. Il reste à partager le surcoût de l'opération entre l'industriel et les Etats. C'est l'objet des négociations en cours.

Le programme des FREMM a été dès le départ sous-financé. La cible de programmation initialement fixée à 17 frégates a donc été ramenée à 11, avec de surcroît une modification des spécifications et la commande ferme de trois frégates anti-aériennes FREDA. Cette réduction de cible s'est traduite - arithmétiquement - par une augmentation du coût unitaire marginal

- ▶ hors développement- des frégates. Cela ne signifie pas que l'Etat devra dépenser plus que les 7,8 milliards annoncés, mais que le nombre des frégates ayant été réduit, le prix unitaire de chaque frégate est beaucoup plus cher.

Les sujets d'inquiétude

Le MRRT (Multi-Role Transport and Tanker). Ce programme est destiné à pouvoir au remplacement de la flotte de ravitailleurs en vol, actuellement composée de Boeing KC-135. Compte tenu du retard de l'avion de transport A400M, l'anticipation de ce programme aurait été une bonne chose. Cela n'a pas été possible pour des raisons de désaccord sur le prix entre EADS et la DGA. Le résultat de cette mésentente est regrettable. La question se pose de savoir quand sera lancé le programme MRTT.

Le successeur du missile Milan. Le retour d'expérience d'Afghanistan a conduit l'état-major des armées à faire évoluer le besoin opérationnel vers des missiles de type « tire et oublie » capables d'être tirés à partir de milieux confinés (maisons, terrains accidentés). Ces spécifications écartent le projet de missile Milan ER (*extended response*) de MBDA et conduiront, dans un premier temps afin de satisfaire au besoin opérationnel immédiat à l'achat sur étagères d'un missile américain ou israélien. Indépendamment du besoin opérationnel des armées, qu'il n'appartient pas, sauf erreur manifeste, aux Parlementaires d'apprécier, les délais et la procédure retenus pour choisir le successeur du Milan font peser des menaces sur la capacité de l'industriel européen MBDA à se maintenir sur ce segment du marché et, malgré la « francisation » demandée des matériels, font craindre à vos rapporteurs une perte de souveraineté industrielle.

Le projet de drone MALE. La France a pris du retard dans le domaine des drones d'observation. Avec 150 millions d'euros prévus par la loi de programmation sur le segment MALE, il sera difficile de faire face aux besoins immédiats tout en préparant un programme futur, sur lequel les décisions n'ont toujours pas été arrêtées. Le risque est, là encore, de devoir s'orienter vers un achat sur étagères, au détriment des industriels européens.

La défense antimissile balistique. Qu'on le veuille ou non, la défense antimissile devient partie intégrante de la diplomatie de l'armement, au même titre que l'ont été les programmes de lanceur spatial Ariane, du satellite Galileo

ou de l'avion de combat américain JSF. Par ailleurs, elle fait appel à des technologies dont les retombées iront très au-delà des seules capacités antimissiles, et irrigueront à l'avenir plusieurs domaines stratégiques. Faute de réaliser les investissements technologiques nécessaires, au travers de programmes d'études amont, la France et l'Europe courent le risque de demeurer totalement absentes dans un domaine où s'exprimerait alors une offre exclusivement américaine. Plus globalement, c'est le maintien à niveau d'une partie de notre industrie de défense, à l'horizon d'une vingtaine d'années, qui est en jeu.

- [PRINCIPALES OBSERVATIONS DES RAPPORTEURS](#)
- [INTRODUCTION](#)
- [CHAPITRE PREMIER - PRÉSENTATION D'ENSEMBLE](#)
 - [I. DONNÉES FINANCIÈRES](#)
 - [A. UNE RÉELLE PRIORITÉ DONNÉE À L'ÉQUIPEMENT](#)
 - [B. UNE FRAGILITÉ : LE RECOURS À DES RESSOURCES EXCEPTIONNELLES](#)
 - [II. DONNÉES PHYSIQUES](#)
 - [A. LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS POUR 2010](#)
 - [B. LES PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION](#)
- [CHAPITRE II - L'AVANCEMENT DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT](#)
 - [I. DISSUASION](#)
 - [A. LA DISSUASION DANS LA STRATÉGIE DE DÉFENSE DE LA FRANCE : UN RÔLE CONFIRMÉ](#)
 - [1. Un fondement essentiel de la stratégie de la France dans un cadre de stricte suffisance](#)
 - [2. Une position qui n'est pas contradictoire avec le soutien aux efforts de désarmement et de lutte contre la prolifération](#)
 - [B. LE FINANCEMENT DE LA DISSUASION : DES DOTATIONS COHÉRENTES AVEC LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE](#)
 - [C. L'AVANCEMENT DES PROGRAMMES NUCLÉAIRES](#)
 - [1. La composante océanique](#)
 - [2. La composante aéroportée](#)
 - [3. Le programme de simulation](#)

- [II. COMMANDEMENT ET MAÎTRISE DE L'INFORMATION](#)
 - [A. LE FINANCEMENT DES PROGRAMMES RELATIFS AU COMMANDEMENT ET À LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION » : DES INCERTITUDES QUI NE SONT PAS LEVÉES](#)
 - [B. LES PROGRAMMES SPATIAUX : PLUSIEURS ÉCHÉANCES MAJEURES POUR LES CAPACITÉS SPATIALES](#)
 - [1. L'externalisation des télécommunications spatiales militaires](#)
 - [2. Le renseignement spatial : le renouvellement de la composante optique et la réalisation d'un satellite d'écoute électromagnétique](#)
 - [3. L'alerte spatiale et la question de la défense antimissile](#)
 - [C. LES DRONES ET LES AUTRES PROGRAMMES DE COMMUNICATION ET DE RENSEIGNEMENT](#)
 - [1. Les programmes de drones : la nécessité d'acquisitions complémentaires en l'attente de décisions sur de futurs programmes](#)
 - [2. Les autres programmes dans le domaine du renseignement et des communications](#)
 - [D. LES SYSTÈMES DE COMMANDEMENT ET DE CONDUITE D'OPÉRATIONS : LA POURSUITE DES EFFORTS DE RATIONALISATION](#)
- [III. PROJECTION, MOBILITÉ, SOUTIEN](#)
 - [A. LA PROJECTION VERS UN THÉÂTRE D'OPÉRATION](#)
 - [1. L'état des capacités](#)
 - [2. Les programmes en cours : l'avion de transport futur A 400M](#)
 - [B. LA MOBILITÉ AU SEIN D'UN THÉÂTRE D'OPÉRATION](#)
 - [1. L'état des capacités](#)
 - [2. La rénovation du parc existant d'hélicoptères](#)
 - [3. L'hélicoptère NH90](#)
 - [4. Les autres programmes](#)
 - [C. LE SOUTIEN DANS LA DURÉE DES OPÉRATIONS](#)
 - [1. Le MRTT](#)

- [2. Le PPT](#)
- [3. Le BPC](#)

- [IV. ENGAGEMENT ET COMBAT](#)
 - [A. ETAT DES CAPACITÉS](#)
 - [1. Enseignements des conflits récents](#)
 - [a\) Milieu aéro-terrestre](#)
 - [b\) Milieu aéro-maritime](#)
 - [c\) Milieu aérien](#)
 - [2. Principales lacunes capacitaires actuelles ou prévisibles](#)
 - [3. Capacités des forces françaises par rapport à leurs homologues américaine, britannique et allemande](#)
 - [a\) Capacités des forces aériennes françaises par rapport à leurs homologues](#)
 - [b\) Capacités des forces terrestres françaises par rapport à leurs homologues](#)
 - [c\) Capacités des forces navales par rapport à leurs homologues](#)

 - [TABLEAU GÉNÉRAL DE COMPARAISON DES CAPACITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES POUR LE SYSTÈME DE FORCE « ENGAGEMENT COMBAT »](#)
 - [B. FRAPPER À DISTANCE](#)
 - [1. Le programme Rafale](#)
 - [a\) Déroulement du programme](#)
 - [b\) Coût du programme](#)
 - [c\) Bilan de l'engagement opérationnel des Rafale en Afghanistan](#)
 - [2. Les « autres opérations »](#)
 - [a\) Le lance-roquettes unitaire \(LRU\)](#)
 - [b\) Les autres opérations terrestres](#)

- [c\) Les autres opérations](#)

- [3. Le Missile de croisière naval \(MDCN\) - scalp naval](#)
- [4. Le canon Caesar](#)
- [5. Les armements des forces aériennes - \(AASM\)](#)
- [6. Le deuxième porte avions - PA2](#)

- [C. OPÉRER EN MILIEU HOSTILE](#)
 - [1. Le programme de sous-marins Barracuda](#)
 - [2. Les frégates multi-missions - FREMM](#)
 - [3. VBCI](#)
 - [4. Le Tigre](#)
 - [5. Félin](#)
 - [6. Artémis - FTL - future torpille lourde](#)
 - [7. Torpilles légères MU 90](#)
 - [8. Évolution de l'Exocet](#)
 - [9. Le véhicule à haute mobilité - VHM](#)
 - [10. Rénovation des AMX 10 RC](#)
 - [11. Autres programmes - et conduite des opérations spéciales](#)
 - [a\) Le missile terrestre moyenne portée - MMP](#)
 - [b\) L'engin blindé de reconnaissance et de combat - EBRC](#)
 - [c\) L'engin génie d'appui au combat débarqué - EGADOD](#)
 - [d\) Le véhicule blindé multirôle - VBMR](#)

- [D. CONDUIRE DES OPÉRATIONS SPÉCIALES](#)

- [V. PROTECTION ET SAUVEGARDE](#)
 - [A. ETAT DES CAPACITÉS](#)

- [1. Capacités terrestres](#)
 - [a\) Enseignements des engagements récents](#)
 - [b\) Grandes priorités en matière d'équipement des forces terrestres](#)
 - [c\) Principales lacunes capacitaires actuelles ou prévisibles](#)
 - [d\) Comparaison avec les alliés](#)

- [2. Capacités navales](#)
 - [a\) Les enseignements des engagements récents](#)
 - [b\) Grandes priorités en matière d'équipements de protection dans le domaine naval](#)
 - [c\) Principales lacunes capacitaires actuelles ou prévisibles](#)
 - [d\) Comparaison avec les alliés](#)

- [3. Capacités aériennes](#)
 - [a\) Les enseignements des engagements récents](#)
 - [b\) Grandes priorités en matière d'équipement de défense aérienne](#)
 - [c\) Principales lacunes capacitaires actuelles ou prévisibles](#)
 - [d\) Comparaison avec les alliés](#)

- [B. ASSURER LA SURETÉ DES APPROCHES](#)
 - [1. Le missile MICA](#)
 - [2. Le missile MIDE - Météor -](#)
 - [3. Les autres actions et les crédits destinés à assurer la sécurité de l'Etat, de la Nation et des citoyens](#)

- [C. ASSURER LA PROTECTION DES FORCES ET DES SITES](#)
 - [1. La famille de systèmes sol-air futurs - FSAF](#)
 - [2. Rénovation à mi-vie du missile Mistral - RMV Mistral](#)
 - [3. Les frégates Horizon](#)

- [4. PAAMS - système principal de missiles anti-aériens](#)
- [5. Autres opérations et assurer la protection de l'homme](#)

- [VI. PRÉPARATION ET CONDUITE DES OPÉRATIONS D'ARMEMENT](#)
 - [A. SOUTIEN DGA ET SUBVENTION FSPOEIE](#)
 - [1. Modernisation de la DGA et évolution des procédures d'acquisition](#)
 - [a\) Modernisation de la DGA](#)
 - [b\) Procédures d'acquisition](#)
 - [2. Maîtrise du coût des programmes d'armement](#)
 - [3. Maîtrise du coût d'intervention de la DGA.](#)
 - [B. INVESTISSEMENTS POUR LES OPÉRATIONS D'ARMEMENT](#)
 - [C. SOUTIEN EXPÉRIMENTATION](#)

- [CONCLUSION](#)
- [EXAMEN EN COMMISSION](#)
- [ANNEXE - DÉPLACEMENTS EFFECTUÉS PAR LES RAPPORTEURS](#)

Post-scriptum :

<http://www.senat.fr/rap/a09-102-5/a...>